

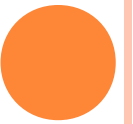
Schéma Départemental des Services aux Familles de Maine-et-Loire

Comité de Pilotage
Lundi 27 juin 2016



L'essentiel & plus encore





I. Enjeux des schémas départementaux de services aux familles

- Mieux articuler la politique de la petite enfance et celle de la parentalité
- Renforcer la coordination et l'engagement des acteurs à l'échelon du département et des territoires
- Etablir un état des lieux et un diagnostic partagés
- Se fixer des objectifs partagés et cohérents de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et d'accompagnement à la parentalité



OBJECTIF 1 : MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE ET RATIONNALISER LES DEPENSES

➤ Permettre aux acteurs de se fixer des objectifs partagés et cohérents en matière de développement de services aux familles

A titre d'exemple :

- Création de places de crèche
- Implantation de maisons d'assistants maternels
- Préscolarisation
- Couverture du territoire par des services de médiation familiale
- Amplification des lieux d'accueil enfant-parent
- Nouvelles actions d'information et d'échanges,
- Développement de lieux ressources et taux de recours



OBJECTIF 2 : ETRE AU PLUS PROCHE DE L'ATTENTE DE NOS CONCITOYENS

➤ Favoriser la complémentarité des actions sur les territoires en réunissant, sous la coordination du Préfet de département :

- la Caisse d'allocations familiales
- la Mutualité sociale agricole
- le Conseil départemental
- les services de l'État, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, la Justice
- des représentants des communes et des intercommunalités
- l'Union départementale des associations familiales
- d'autres acteurs concourant à ces politiques sur les territoires



OBJECTIF 3 : DÉFINIR DES OBJECTIFS QUANTIFIÉS ET ÉCHÉANCÉS AFIN DE DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES ET DE LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

- **Déterminer des priorités en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité**
- **Décliner les orientations retenues à l'échelon des territoires du département**
 - **Sur le plan quantitatif :**
nombre de solutions d'accueil, de services de médiation familiale, de lieux d'accueil enfant-parent ...
 - **Sur le plan qualitatif :**
accueil en horaires atypiques, accueil des enfants en situation de handicap, innovations ...



II. PRÉSENTATION DES 1ERS ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES ET DES SERVICES

Au niveau national :

- Développement important des services d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité
- Déploiement de moyens financiers supplémentaires

- Disparités départementales et infra-départementales significatives
- Fortes inégalités d'accès pour les familles
- Coordination insuffisante des acteurs concernés

Une offre globale en progression mais différenciée selon les modes d'accueil

Capacité théorique de accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes de garde « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %), au 31 décembre 2012

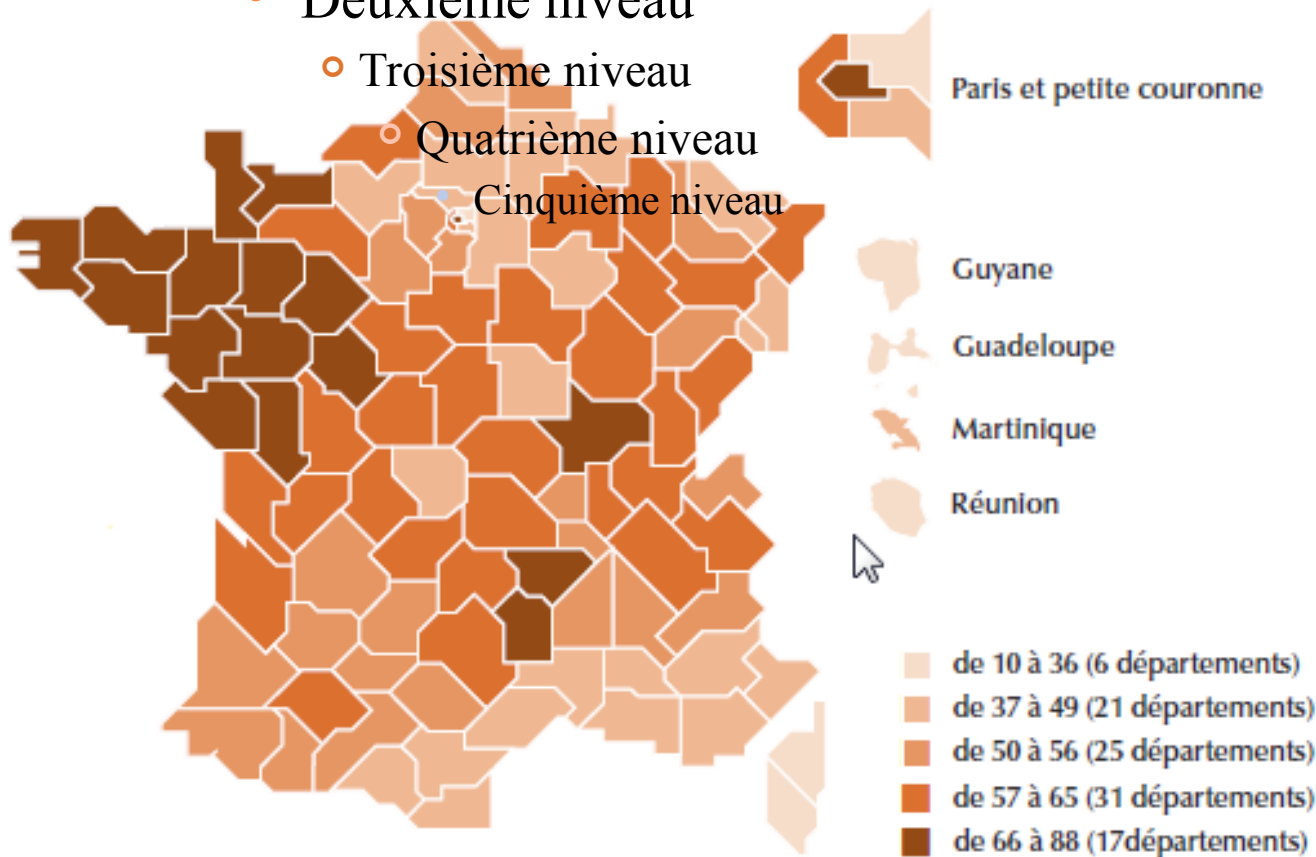
Cliquez pour modifier les styles du texte du masque

Deuxième niveau

Troisième niveau

Quatrième niveau

Cinquième niveau



Sources :

Cnaf (Sias-Mneaje et Fileas au 31 décembre 2012), Ccmsa (31 décembre 2012), Drees (enquête Pmi au 31 décembre 2012), Depp (rentrée scolaire 2012-2013), Insee (estimations localisées de population, 1^{er} janvier 2013) et Ircem (2^e trimestre 2012).

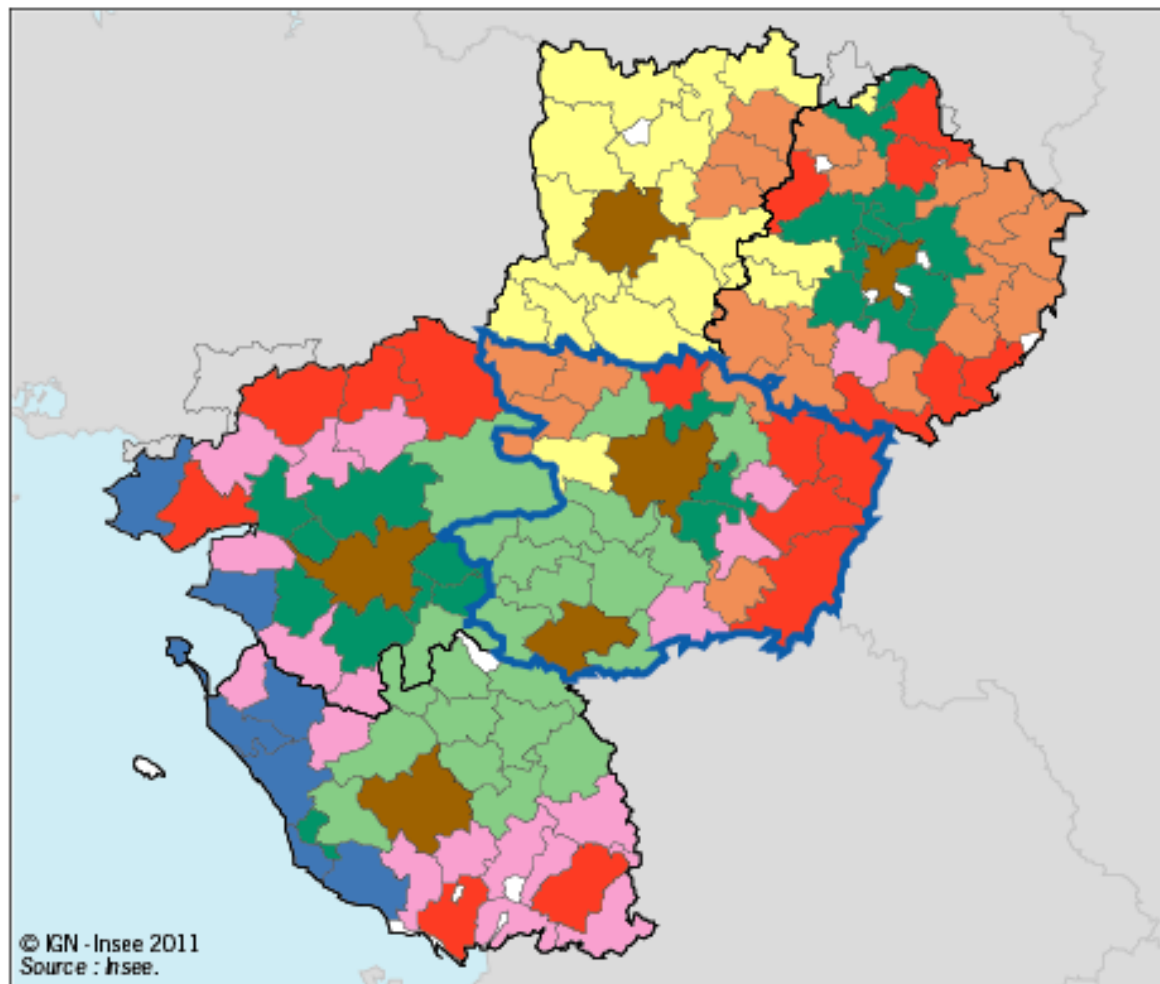
Statut de la donnée de population : provisoire.

Soutien à la parentalité : des inégalités sociales et territoriales très fortes

- ✓ 1 parent sur 5 déclare avoir souvent rencontré des difficultés dans l'éducation des enfants
- ✓ 63 % de la population déclare que la période la plus délicate lorsqu'on élève un enfant se situe entre 13 et 18 ans
- ✓ À nombre de divorces équivalents, les services de médiation familiale varient du simple au triple selon les départements
- ✓ 1/3 des départements concentre 70 % des lieux d'accueil enfant-parent (Laep)
- ✓ 12 départements ne proposent aucun espace-rencontre



Huit familles de territoires au regard des disparités sociales



Typologie des EPCI :

- | | |
|---|--|
|  Territoires les plus confrontés à la précarité |  Territoires à faible précarité et à la population homogène |
|  Territoires au marché du travail fragile pour les jeunes |  Territoires assez préservés et équilibrés |
|  Territoires ruraux offrant des emplois relativement peu nombreux et diversifiés |  Agglomérations aux populations très hétérogènes |
|  Territoires accueillant des familles aisées et à faibles inégalités |  Territoires aisés, assez âgés et à fortes inégalités |

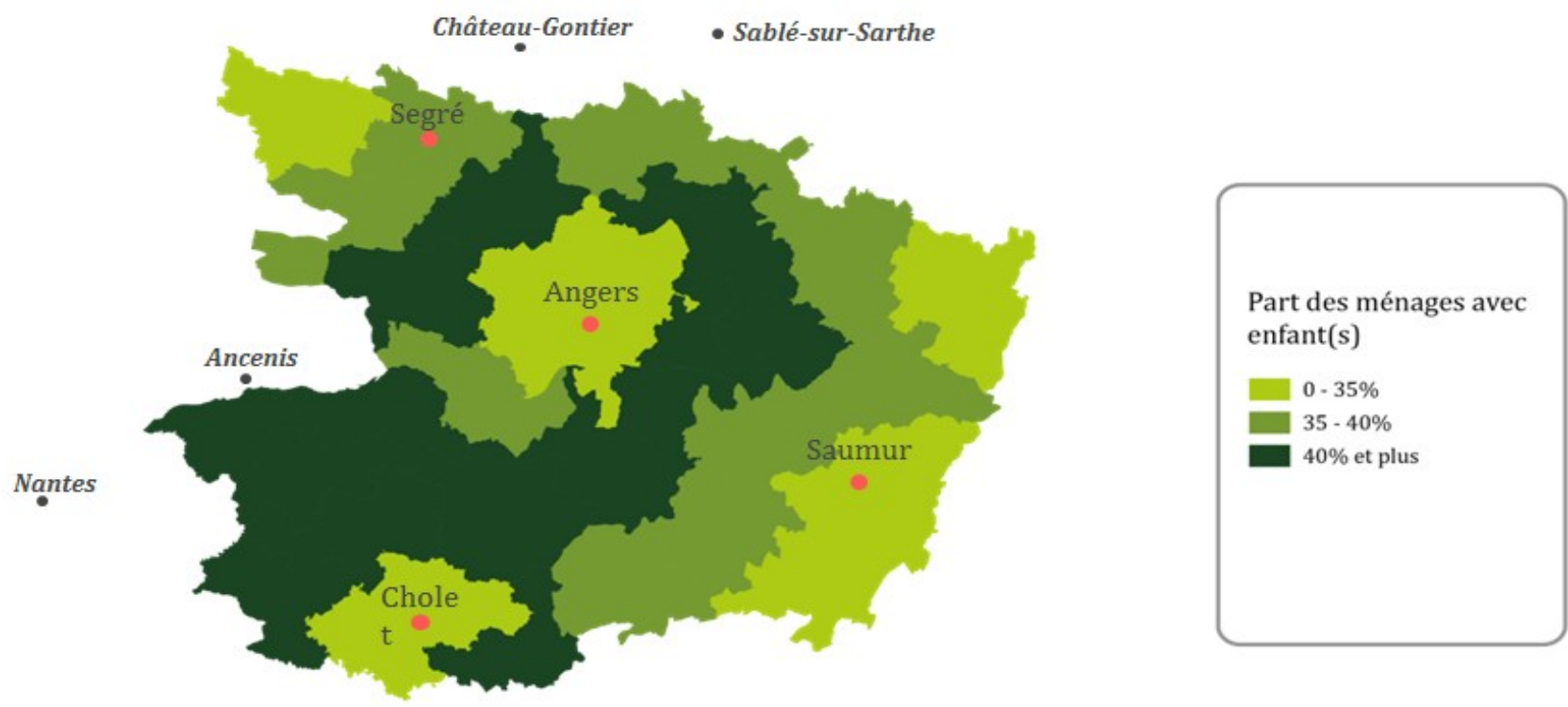
Lecture : les communes en blanc ne font pas partie d'un EPCI.





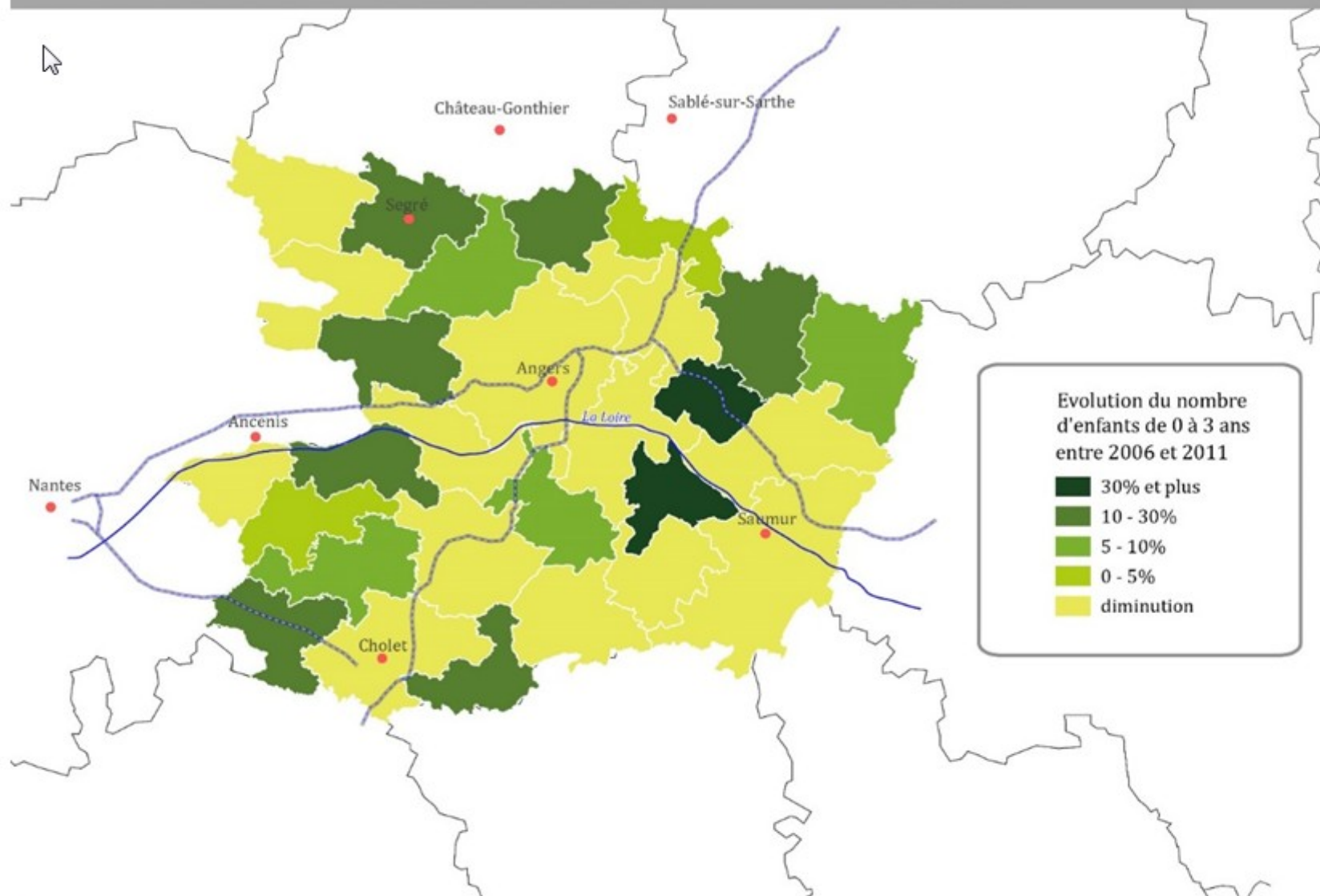
Familles

Part des ménages avec enfant(s) en 2011

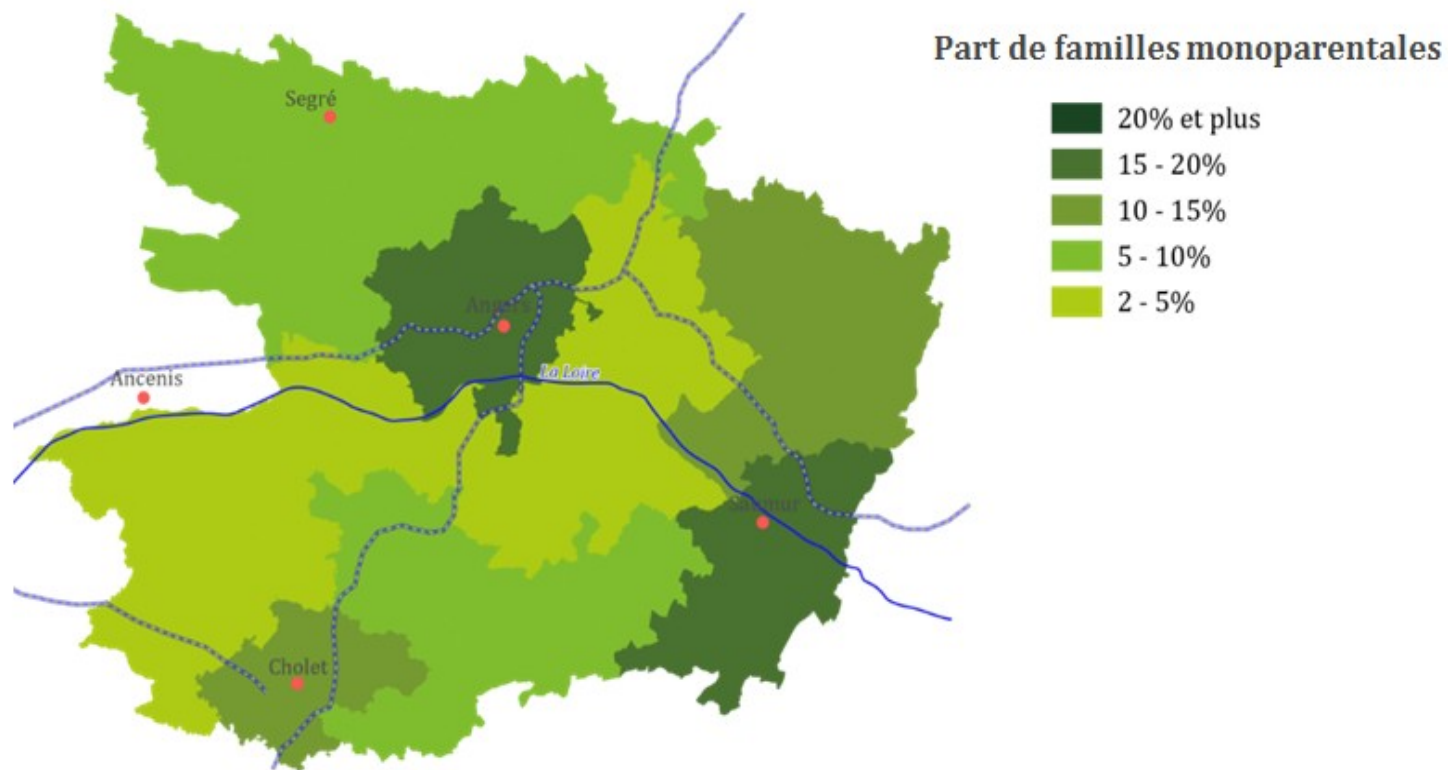


Démographie

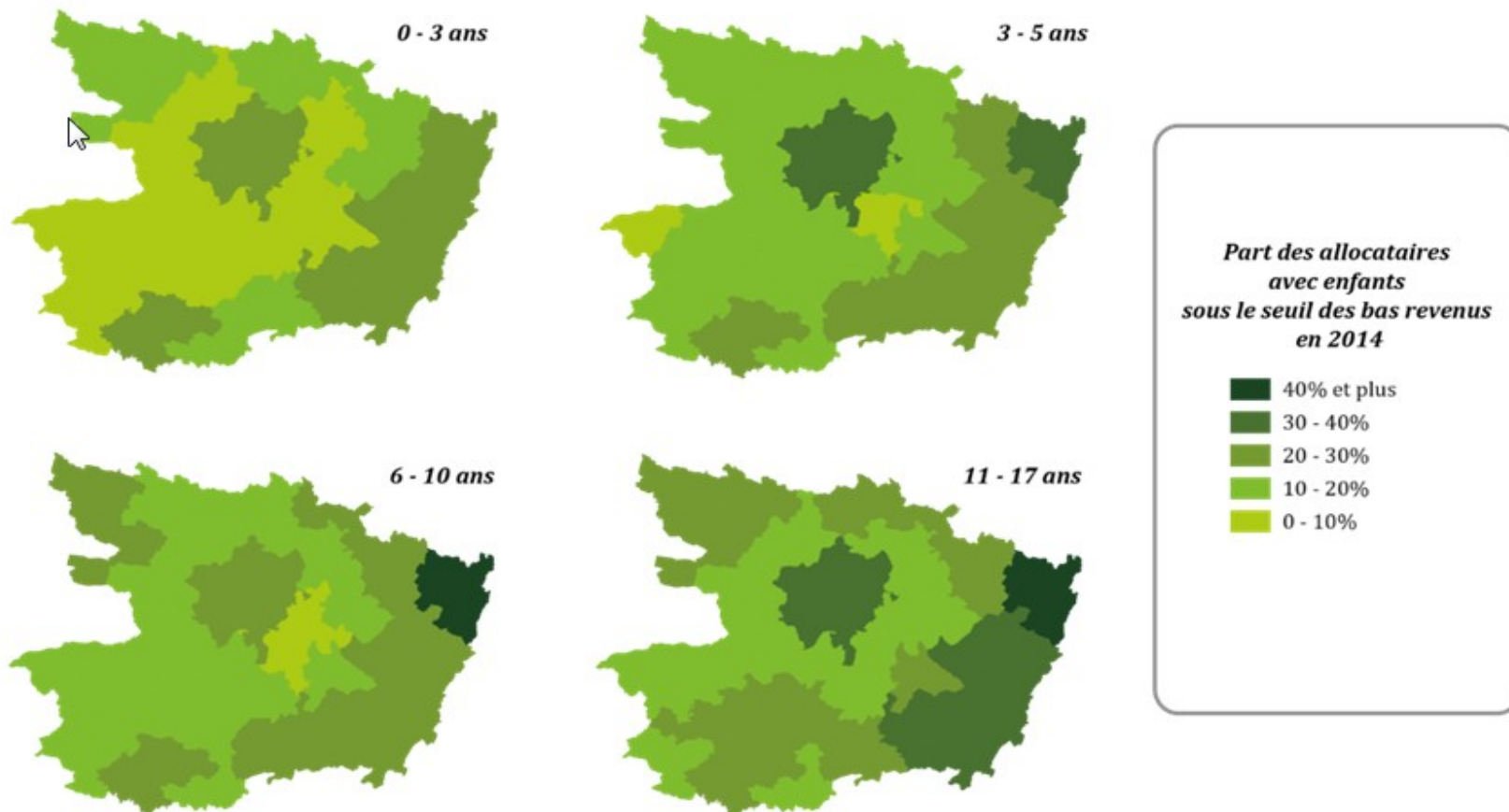
Evolution des enfants de moins de 3 ans entre 2006 et 2011



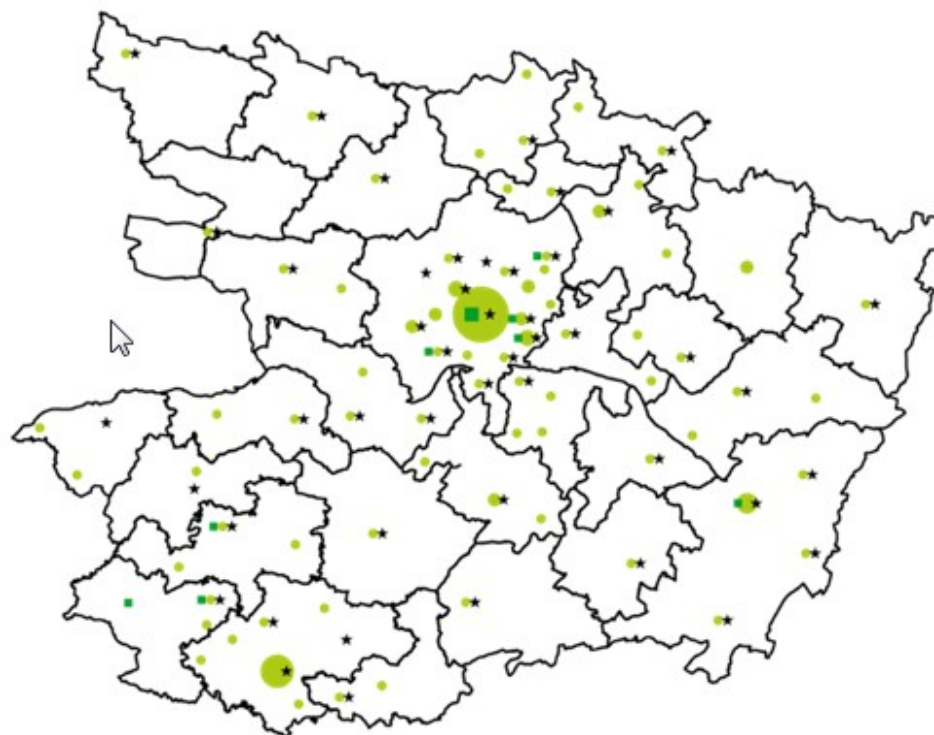
Part des familles monoparentales (0-3 ans) en 2014



Familles sous le seuil des bas revenus (2014)



Les structures d'accueil de la petite enfance



Présence d'un EAJE



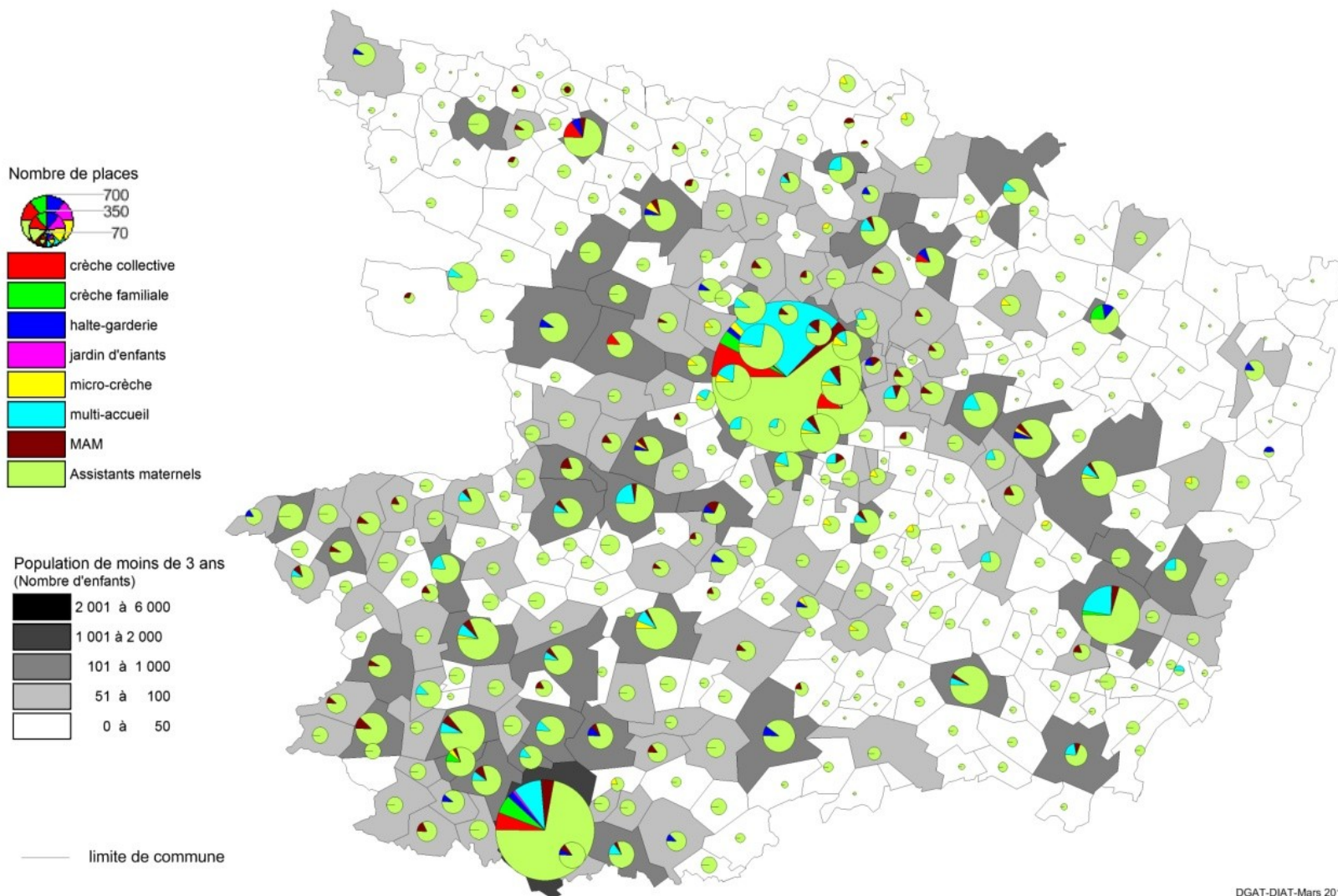
Présence d'un RAM



Présence d'un LAEP

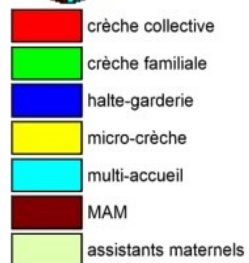
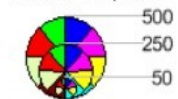


Offre d'accueil petite enfance et population de moins de 3 ans par commune

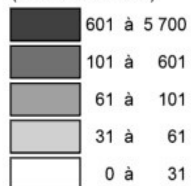


Offre d'accueil petite enfance et population de moins de 3 ans par commune sur l'agglomération d'Angers

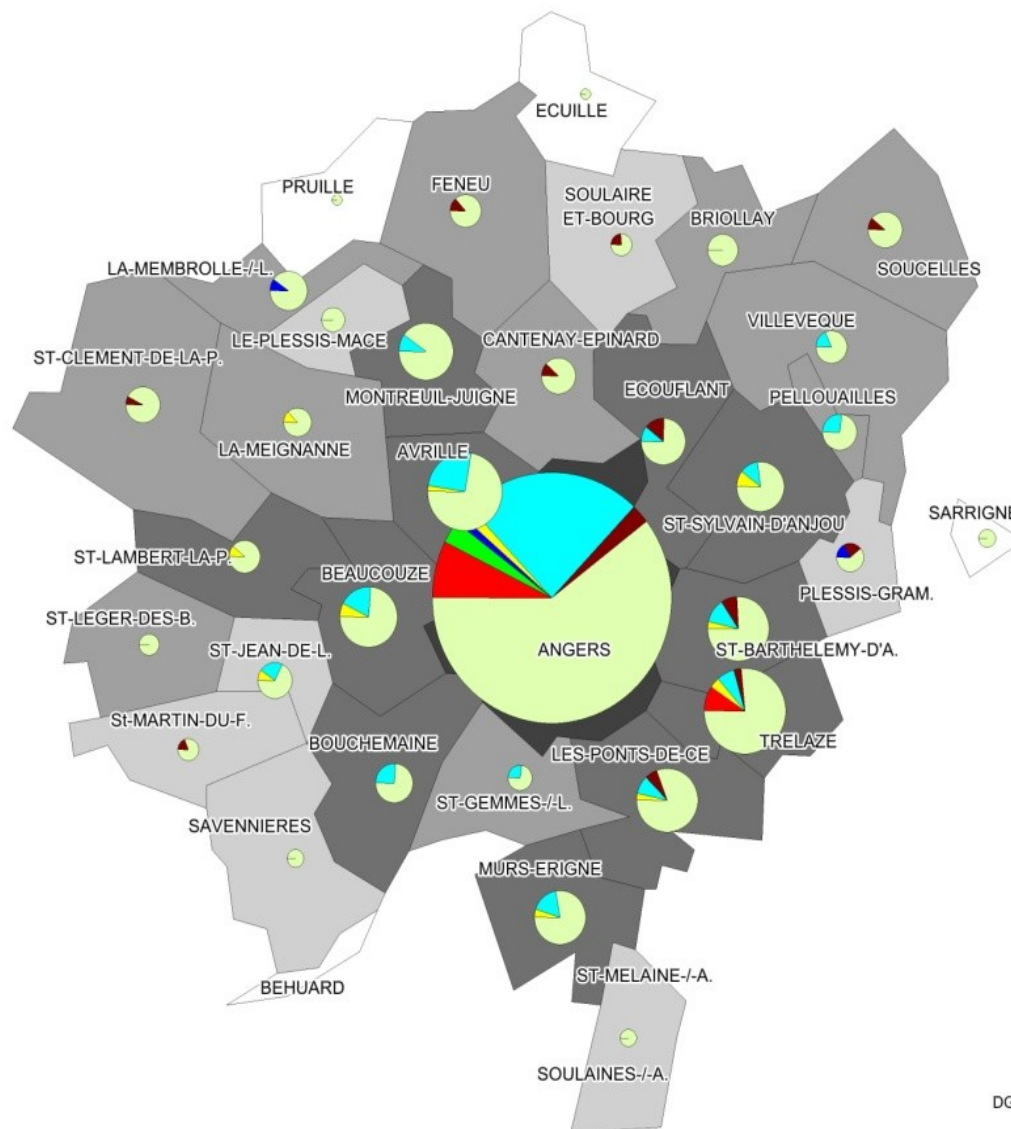
Nombre de places



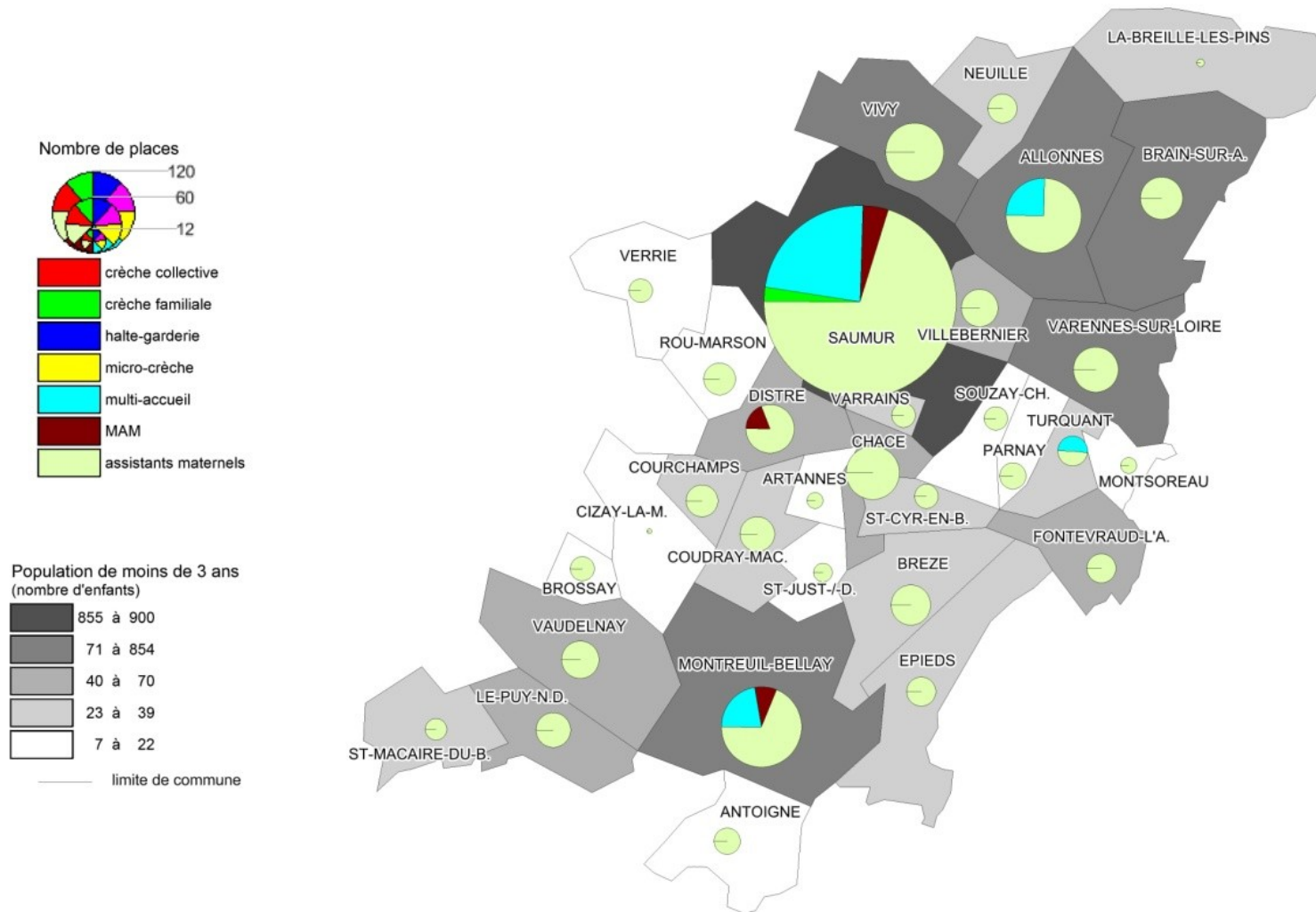
Population de moins de 3 ans
(nombre d'enfants)



— limite de commune



Offre d'accueil petite enfance et population de moins de 3 ans par commune sur l'agglomération de Saumur

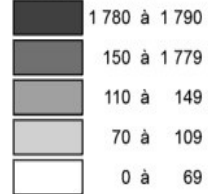


Offre d'accueil petite enfance et population de moins de 3 ans par commune sur l'agglomération de Cholet

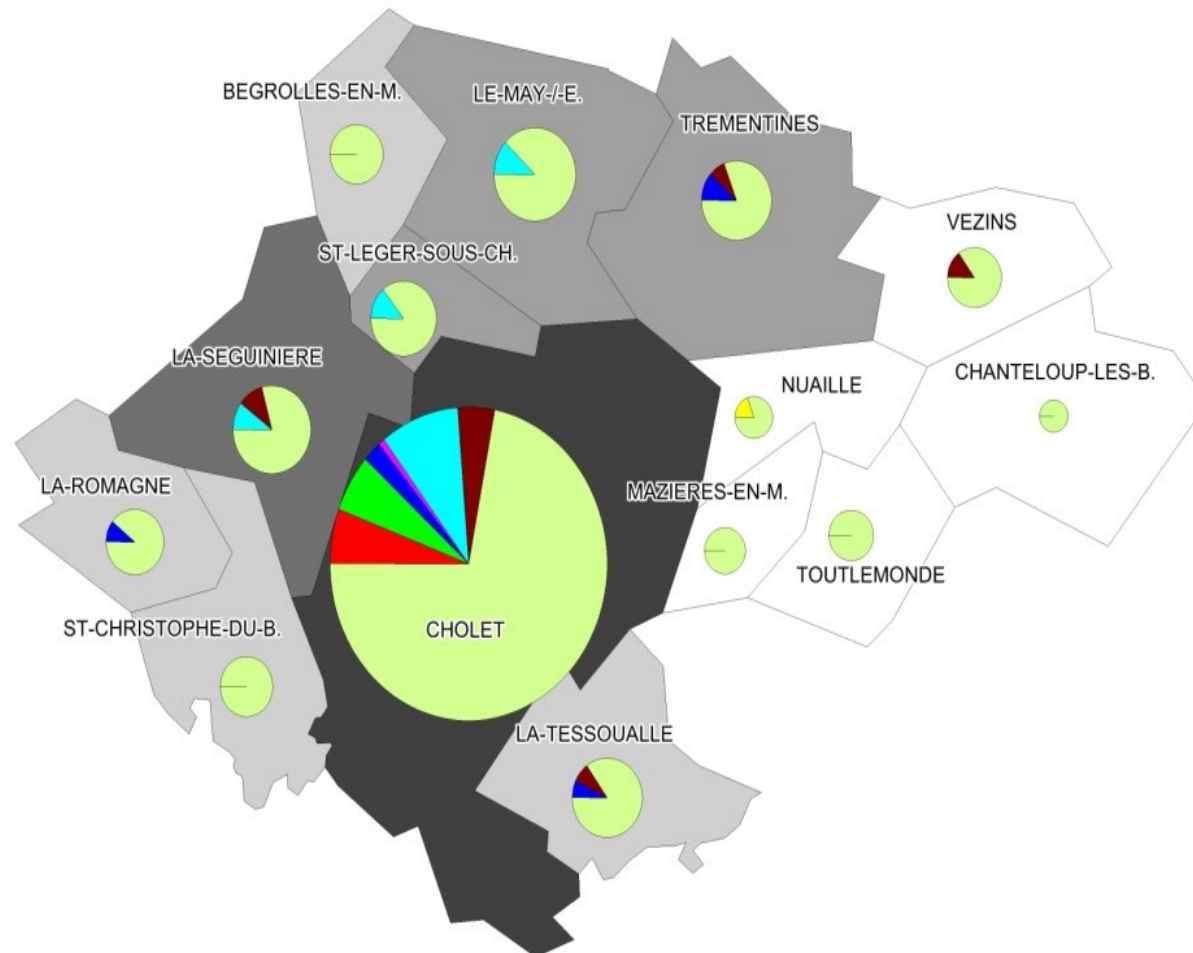
Nombre de places



Population de moins de 3 ans
(nombre d'enfants)



— limite de commune



Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap)

Cliquez pour modifier les styles du texte du

Loir-Segréen
5 actions
4 opérateurs

Angers
Agglomération
Layon
28 actions
19 opérateurs

Cholet
Mauges
35 actions
14 opérateurs

Baugeois-
Saumurois
19 actions
10 opérateurs

COMMUNES NOUVELLES

 Commune nouvelle (25)

Sources : IGN - DDT49

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

 Cliquez pour modifier les styles du texte du

Loir-Segréen
1 action
1 opérateur

Angers
Agglomération
Layon
49 actions
16 opérateurs

Cholet
Mauges
19 actions
7 opérateurs

Baugeois-
Saumurois
20 actions
6 opérateurs

COMMUNES NOUVELLES

 Commune nouvelle (25)

Sources : IGN - DDT49



Les lieux d'accueil enfant-parent

Présence d'un LAEP

- 3
- 1

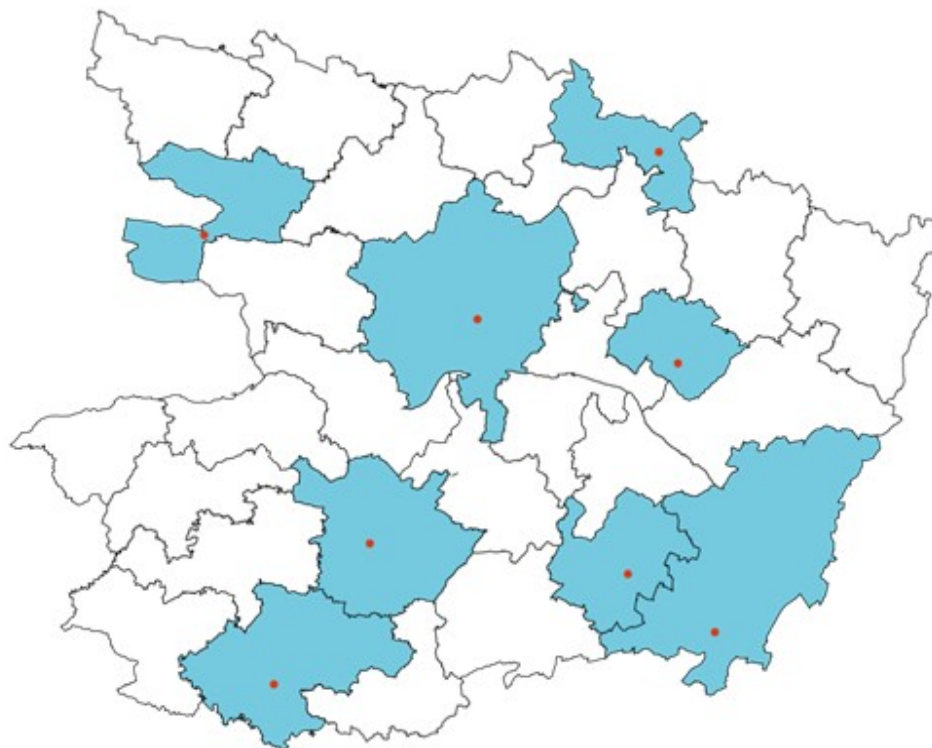


Source : Caf du Maine-et-Loire, Données au 31-12-2014

Cartographie ETHEIS Conseil ; Mars 2015



Point information familles



• **Point Information Familles**

La médiation familiale

➤ **En 2015 :**

- 2 services de médiation familiale représentant 3,5 ETP
- 5 lieux d'intervention : Angers, Cholet, Saumur, Segré et Baugé.
- 251 médiations familiales en cours ou terminées
- 556 séances de médiations familiales.



III. Méthodologie et calendrier

- **L'élaboration du schéma s'appuiera sur :**
 - Un Comité Départemental de Préfiguration, futur Comité de Pilotage stratégique
 - Un comité technique départemental (instance de suivi opérationnel)
 - Des contributions individuelles ou collectives



La Gouvernance

- **Mise en place d'un comité départemental de préfiguration et d'une instance de suivi opérationnel**
- **Le Comité départemental de préfiguration**
 - rassemble : Etat, DSDEN, Justice, Caf, MSA, Conseil Départemental, AMF, Udaf
 - assure la maîtrise d'ouvrage.
- **devient le Comité de pilotage stratégique après la signature**



Les instances

- **Rôle du Comité Départemental de préfiguration présidé par la Préfète**
 - ✓ Est le garant de l'articulation et de la cohérence des politiques locales relatives aux services aux familles.
 - ✓ Valide les modalités d'élaboration du schéma.
 - ✓ Partage avec les partenaires le diagnostic territorial.
 - ✓ Confirme les axes stratégiques et les actions à mettre en œuvre proposés par le comité technique.
 - ✓ Assure le suivi et la coordination des actions mises en œuvre.
 - ✓ Décide des modalités de communication



Les membres du Comité de Pilotage

- Services de l'État
- Conseil Départemental
- Association des Maires du département
- CAF de Maine-et-Loire
- MSA de Maine-et-Loire
- Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Justice
- UDAF



Les instances

○ Rôle du Comité Technique

- ✓ Prépare les éléments du diagnostic territorial et de la cartographie qui seront validés par le Comité départemental de préfiguration.
- ✓ Identifie des enjeux et propose des orientations stratégiques assorties d'actions en matière de service aux familles (accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité).
- ✓ Coordonne la mise en œuvre des actions du schéma.



Les membres du Comité Technique

- Services de l'Etat
- Conseil Départemental
- Association des Maires du département
- CAF de Maine-et-Loire
- MSA de Maine-et-Loire
- Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Maine-et-Loire
- UDAF
- Tribunal de Grande Instance d'Angers
- Tribunal de Grande Instance de Saumur
- Association Petite Enfance (APE)
- Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM)
- Fédération des Centres sociaux
- Fédération des familles rurales



Rôle des contributeurs

- ✓ C'est le périmètre de travail le plus large permettant d'associer des acteurs de proximité, des universitaires chercheurs, des entreprises, etc.
- ✓ Ils seront sollicités au sein de groupes de travail ou pourront contribuer par écrit.

- **Groupe « accueil du jeune enfant »**

1ère réunion le 12 septembre 2016 à 14h à la CAF

Co-animation Département / CAF

- **Groupe « parentalité »**

1ère réunion le 13 septembre à 9h à la CAF

Co-animation Département / CAF / MSA



Fiche de recueil des contributions

- Il s'agit de recueillir des contributions des partenaires qui viendront alimenter les réflexions.
- Méthode : une fiche de recueil accessible sur le site des services de l'État, de la CAF, de la MSA.
- Délai de contribution : 16 septembre 2016



calendrier

Avril – juin 2016	Préparation de la réunion de lancement de la démarche (Caf – DDCS – MSA - Conseil Départemental et DSDEN)
27 juin 2016	Lancement officiel de la démarche par la Préfète de Maine-et-Loire
Septembre 2016	Groupes de travail
Octobre 2016	Présentation du diagnostic et des préconisations aux différents partenaires
Novembre 2016	Finalisation du diagnostic et des fiches-actions
Avant fin janvier 2017	Signature du schéma départemental
2016-2020	Mise en œuvre, suivi et évaluation du schéma départemental

Merci de votre participation

